Paris, le 31 Mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE / INVITATION

La protection des abeilles : un enjeu indispensable pour la préservation des espaces naturels gérés par le SIAH

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne signe la charte et devient partenaire du programme national Abeille, sentinelle de l'environnement®, créé par l'UNAF, en 2005. Un rucher pédagogique est inauguré à cette occasion sur le toit-terrasse d'un bâtiment du SIAH.

Guy Messager, Président du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH)

Dominique Céna, Secrétaire adjoint et Porte-parole de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF)

vous convient à l'installation du rucher ainsi qu'à la signature de la Charte Abeille, sentinelle de l'environnement®

MARDI 7 JUIN 2016 à 10H30

SIAH
(station de dépollution des eaux usées)
Rue de l'Eau et des Enfants - 95500 BONNEUIL-EN-FRANCE

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne est un groupement de communes et d'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) créé en 1945, regroupe les 33 communes situées sur les deux bassins versants de la pointe Est du département du Val d'Oise et une Communauté d'Agglomération, soit environ 300 000 habitants. Les deux missions principales du SIAH s'articulent autour de la lutte contre les inondations et contre la pollution.

La biodiversité est donc pour le SIAH un facteur déterminant pour le retour au bon état écologique des cours d'eau et des zones humides. Cette volonté se traduit concrètement par l'arrêt, depuis plusieurs années, de l'usage des pesticides sur l'ensemble des sites gérés par le SIAH et par une gestion basée sur la fauche sélective, par la renaturation des cours d'eau, par la conception de bassins de retenue écologiques vus, au-delà de leur fonction hydraulique, comme des réserves de biodiversité.

Protéger les abeilles et les pollinisateurs sauvages et adhérer au programme Abeille, sentinelle de l'environnement® s'inscrit de manière cohérente dans la politique menée par le SIAH, tout comme les actions de sensibilisation auprès des populations des communes adhérentes et les actions pédagogiques auprès des enfants, en matière de préservation de la biodiversité et des ressources en eau. Parmi les premiers syndicats d'assainissement à avoir été certifié ISO 14001, le SIAH et un des rares sites industriels à accueillir le grand public, notamment des groupes scolaires (3 à 4 classes par semaine).

Témoin et victime de la dégradation de notre environnement l'abeille, première ouvrière de la biodiversité, est en danger

Première ouvrière de la biodiversité, l'abeille est un excellent témoin de la santé de nos écosystèmes, un polinisateur essentiel pour la flore, l'agriculture et une alimentation humaine diversifiée et de qualité. Cependant, victime de la dégradation de notre environnement, l'abeille est en danger.

Le programme Abeille, sentinelle de l'environnement®

Lancé en décembre 2005 par l'UNAF - l'Union Nationale de l'Apiculture Française - ce programme a pour objectif de sensibiliser le grand public, les jeunes générations et les pouvoirs publics au rôle fondamental de l'abeille dans notre biodiversité. Ce programme reçoit le soutien de très nombreuses collectivités et d'entreprises privées réparties sur l'ensemble du territoire français.

Un programme qui s'impose à l'heure où l'abeille est confrontée à un taux de mortalité record, en moyenne 300 000 colonies disparaissent tous les ans depuis 1995 en France.

La sauvegarde de l'abeille est essentielle car l'abeille œuvre pour nous chaque jour et pose des questions essentielles pour l'avenir et les générations futures : Quelle agriculture ? Quel environnement ? Quelle relation Homme / nature ?

Les abeilles au cœur de notre environnement :
1ère ouvrière de la biodiversité
80 % des plantes de notre environnement sont fécondées par les abeilles.
20 000 espèces végétales menacées sont protégées par les abeilles.
40 % de notre alimentation dépend des abeilles.

Pour en savoir plus sur :

- **SIAH** : www.siah-croult.org
- La Charte et le programme **Abeille sentinelle de l'environnement®** : www.abeillesentinelle.net et la page **facebook** : www.facebook.com/AbeilleSentinelleDeLEnvironnement

Anne Henriot
Relations Presse
Union Nationale de l'Apiculture Française
+33 (0)4 99 61 29 90 / + 33 (0)6 07 03 17 56
anne.henriot@unaf-apiculture.info

François Quadri
Service Communication
SIAH
01 30 11 15 25 - 06 17 19 17 22
francois.quadri@siah-croult.org